

Préservation de la qualité de l'eau distribuée

L'alimentation en eau potable de votre commune provient d'un captage situé dans la nappe alluviale de l'Allier à Pont du Château. Afin de préserver la qualité de l'eau distribuée, le SIAEP Rive Gauche de la Dore en collaboration avec les SIAEP de Basse Limagne et de Dore Allier ont signé en 2014 un contrat territorial sur l'Aire d'Alimentation des Captages. Les acteurs de ce contrat sont l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, la Chambre d'Agriculture et la FREDON (Fédération Régionale contre les organismes nuisibles). L'objectif est de mettre en place des actions de sensibilisation au niveau de la zone de vulnérabilité pour la prévention des pollutions diffuses (notamment nitrates et produits phytosanitaires) afin de conserver et d'améliorer la qualité de la ressource en eau potable. Plusieurs actions sont prévues sur une période allant de 2014 à 2018 :

- Suivi de la qualité de l'eau,
- Formation et sensibilisation des agriculteurs pour optimiser l'usage des traitements phytosanitaires et des quantités d'azote apportées aux cultures,
- Suivi des rejets des systèmes d'assainissement collectif et non collectif,
- Sensibilisation des communes, des professionnelles, des particuliers et des jardiniers amateurs sur la réduction de l'impact des traitements phytosanitaires.

